

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2022**

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 20 SEPTEMBRE 2022

### **Le conseil municipal,**

**EST FAVORABLE** à la vente de la parcelle section ZC n° 22 pour l'implantation d'un bâtiment.  
**DIT** que le prix sera fixé lors d'un prochain conseil municipal après étude.

**EST FAVORABLE** au recrutement d'un nouveau gérant pour le commerce « Le Persken »

#### **AUTORISE le Maire à**

- Procéder au recrutement de ce gérant en déposant les annonces nécessaires sur différents supports
- Etudier les candidatures avec la commission commerce
- Signer tout document relatif au recrutement et la mise en place du nouveau gérant.

**N'EMET** aucune observation quant au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des comptes relatif au contrôle des comptes et de la gestion de Roi Morvan Communauté

Le Maire, Myriam CHENAIS